

CLASSES PREPARATOIRES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES) OPTION MUSIQUE

MODALITES D'INSCRIPTION - Année scolaire 2026-2027

Les CPES option musique du Conservatoire & Orchestre de Caen ont reçu l'agrément du ministère de la Culture et ouvre droit au statut étudiant de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le candidat admis peut prétendre, selon ses conditions de ressources et selon les critères d'attribution définis par le ministère de la Culture, à une aide individuelle de ce dernier.

L'inscription au concours d'entrée est à réaliser **en ligne à partir du 04 mai jusqu'au 1^{er} juin 2026** sur le site conservatoire-orchestre.caen.fr.

A- PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- **un chèque** d'un montant de **41 €** de frais de dossier, libellé à l'ordre du **régisseur de recettes du CRR**,
➤ en cas de non présentation ou de non admission, ces frais ne sont pas remboursables.
- **un curriculum vitae**,
- **une attestation** justifiant de la validation au **minimum d'une fin de cycle II** dans un établissement d'enseignement artistique agréé par l'Etat ou d'un niveau équivalent de formation,
- **une photo d'identité**

Pour les élèves domiciliés sur le territoire de la Communauté Urbaine Caen la mer :

- **l'avis d'imposition ou l'avis de situation déclarative 2026 sur les revenus 2025 (toutes les pages)** de l'élève, du couple, des deux parents divorcés/séparés si en garde alternée ou du parent avec la garde exclusive
- **un justificatif de domicile** (quittance de loyer ou facture de fluides (eau, gaz, électricité) au nom de l'élève ou du responsable légal),

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne permet pas au candidat de se présenter à l'examen.

B – CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le candidat doit avoir un niveau de fin de cycle II validé et respecter la limite d'âge maximum (1) pour se présenter à l'examen.

TABLEAU DES LIMITES D'AGES POUR SE PRESENTER A L'EXAMEN D'ENTREE MUSIQUE - CPES	
Disciplines	Age limite
Piano Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle Basson, Clarinette, Flûte, Hautbois, Saxophone Cor, Trompette, Trombone, Tuba, Percussions Harpe, Guitare	25 ans
Chant Accompagnement	32 ans
Basse Continue, Clavecin, Flute à Bec, Hautbois Baroque, Violon Baroque, Violoncelle baroque, Viole de gambe, Orgue, Jazz	28 ans
Analyse musicale, Culture musicale	28 ans

(1) les limites d'âge sont à considérer avec effet au 31 décembre de l'année en cours. En dehors de ces limites d'âge, des dérogations peuvent être accordées par la direction de l'établissement dans des cas particuliers tels que : étudiant titulaire d'un DEM dans un autre instrument... Ces dérogations doivent être accordées avant l'admission à l'examen d'entrée.

C – CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit se soumettre aux épreuves suivantes :

- une prestation artistique (dont une partie du répertoire est imposée) d'une durée de 20 mn maximum,
 - la liste des morceaux imposés est affichée au conservatoire de Caen **le lundi 04 mai 2026** et consultable également sur le site internet conservatoire-orchestre.caen.fr,
- une épreuve de formation musicale mettant en évidence ses capacités d'écoute et d'analyse,
- un entretien individuel avec le jury portant sur son parcours antérieur, sa motivation et sa disponibilité à suivre une classe préparatoire.

L'examen d'entrée se tiendra du **lundi 29 juin au vendredi 03 juillet 2026**.

Le candidat recevra une convocation par mail pour l'informer de son jour et horaire de passage et ce au plus tard le **lundi 22 juin 2026**.

D - TARIFS 2026-2027 ET MODES DE REGLEMENT (conservatoire-orchestre.caen.fr/inscription)

E – L'INTEGRALE DE LA SAISON DU CONSERVATOIRE & ORCHESTRE DE CAEN 2026-2027

La saison du Conservatoire & Orchestre de Caen propose **aux élèves de moins de 28 ans** du conservatoire un système d'adhésion forfaitaire pour « *l'intégrale de la saison* » : **pour 30 €** seulement, les élèves bénéficient d'un accès à l'ensemble des concerts programmés (environ 40).

Cette possibilité sera offerte aux candidats admis par la réception d'un formulaire d'adhésion à déposer avec son règlement auprès du pôle accueil-billetterie.

Les élèves ne choisissant pas cette formule, bénéficient d'un tarif unique fixé à **6€** pour chaque concert de la saison.

F – TRAITEMENT DES DONNEES

Les informations recueillies dans le dossier d'inscription font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administrative de l'établissement. Conformément à la loi « informatique et liberté » 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande par voie postale à M. le Président – communauté urbaine Caen la mer - CS 52700 - 14027 Caen cedex 9.

Conservatoire & Orchestre de Caen
1 rue du Carel – CS 52700 - 14027 Caen cedex 9

☎ 02.31.30.46.70 / inscription-conservatoire@caenlamer.fr / conservatoire-orchestre.caen.fr
Un établissement de la communauté urbaine **Caenlamer**